



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Auvergne-Rhône-Alpes | 2020

Cressanges – A79, zone 10

Opération préventive de diagnostic (2020)

Marion Legagneux



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/82100>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Marion Legagneux, « Cressanges – A79, zone 10 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 juillet 2021, consulté le 02 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/82100>

Ce document a été généré automatiquement le 2 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Cressanges – A79, zone 10

Opération préventive de diagnostic (2020)

Marion Legagneux

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Département de l'Allier

Legagneux M. 2020 : *Cressanges A 79, zone D10 (Auvergne-Rhône-Alpes, Allier, 03092)*, rapport de diagnostic, Moulins, Sapda.

- 1 Le présent rapport de diagnostic archéologique concerne le projet d'aménagement de la RN79 en A79 de la zone D10, qui se situe sur la commune de Cressanges. Les parcelles soumises au diagnostic représentent une surface de 9 367 m². L'unique contrainte pour l'implantation des sondages a été dictée par la présence d'une zone humide en limite orientale d'emprise. Dix sondages ont été ouverts pour une surface totale de 825 m², soit près de 8,80 % de l'emprise globale.
- 2 Le terrain peut être caractérisé en deux grands ensembles. À l'ouest, sur près des trois quarts du terrain, l'espace est occupé par les aménagements relatifs à l'installation de l'aire de repos des années 1990. En contre-bas, dans la partie orientale, la parcelle n'a pas été perturbée par lesdits aménagements. Toutefois, le faible niveau d'apparition du substrat géologique n'a pas permis la découverte de niveaux archéologiques.
- 3 Le potentiel archéologique de ce secteur était relativement important. Il convient, en effet, de notifier la présence de vestiges archéologiques à quelque 200 m de la zone concernée par le présent diagnostic. Un site antique caractérisé comme un établissement rural a ainsi été découvert en 1977 puis en 1999.
- 4 L'investigation archéologique menée sur la zone D10 des futurs aménagements de l'autoroute A79 n'aura livré aucun vestige archéologique. Les rares structures découvertes ne concernent que la période contemporaine et actuelle, tandis que deux structures, très mal conservées, n'ont pas livré de mobilier permettant de les dater (F6 et F11). L'essentiel de la parcelle a, de toute évidence, été largement décaissé lors des

aménagements de l'aire de repos de la N79 durant les années 1990 à 2000, ce qui a probablement détruit les vestiges, si, toutefois, ils existaient.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtlNjYhuJGwI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtS2tETKEjGg>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

Année de l'opération : 2020

sujets <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>

AUTEURS

MARION LEGAGNEUX

Service d'archéologie préventive du département de l'Allier